



Dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

📅 Publié le 30 mai 2026

👤 De Uriopss Centre

GESTION - FINANCEMENT

CAMPAGNE BUDGÉTAIRE

BRÈVE

INFO NATIONALE



L'arrêté du 27 mai 2026 fixe les DRL 2026 par région pour les SMJPM, relevant du I de l'article L. 361-1 du code de l'action sociale et des familles.